



OFFRIR UNE MESSE

Un beau cadeau pour ceux qu'on aime

M. Mme Mlle

Adresse :

Tel :

Adresse mèl :

Demande qu'une messe soit célébrée à l'intention de :

.....

Date de la messe demandée :

L'offrande conseillée par le diocèse est de 18 €

Règlement de :€ - par chèque - espèces

A remettre à votre maison paroissiale (32 rue Saint-Laurent 51170 Ville-en-Tardenois), avec votre règlement.

Paroisses du Tardenois et Urbain II, 32 rue Saint-Laurent 511 70 VILLE-EN-TARDENOIS.

Tel. 03 26 61 82 38. paroisses.tardenois.urbain2@gmail.com

Permanence les lundis de 17h30 à 19h00.

Permanence du secrétariat : Mercredi de 17h00 à 18h30 (*suspendue jusque fin 2020*)